



DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

Projet : **NORROY-LES-PONT-A-MOUSSON  
PLU**

Mission : **REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS  
VALANT ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Document : **ZONAGE**

N° Planche : Planche 1

- Limite Communale
  - Découpage des zones
  - Zone d'implantation Obligatoire des Façades Principales
  - Recul obligatoire
  - Alignement des façade
  - Emplacement réservé
  - Élément bâti (Art. L 151-19 du CU)
  - Élément végétaux à protéger (Art. L 151-23 du CU)
  - Sentier à protéger
- UA : Centre ancien
  - UB : Zone d'extensions récentes
  - UX : secteur d'équipements publics
  - Uep : secteur d'activités
  - 1AU : Zone d'urbanisation future à court terme
  - 2AU : Zone d'urbanisation future à long terme
  - A : Zone agricole
  - Aa : secteur inconstructible
  - N : Zone naturelle
  - Ne : secteur d'équipements
  - Nf : secteur de forêts
  - Nj : secteur de jardins
  - Nv : secteur de loisirs
  - Ns : secteur d'espaces naturels sensibles
  - Nv : secteur de verges

Echelle : 1/5000

Document conforme à celui annexé à la DCM du 28-02-2020 portant approbation de la révision du POS visant élaboration du PLU.

Signature du Maire :  La Maire